



Par Jean de Sevin

***De Nerval considérait l'expérience de chacun comme le trésor de tous. Associée à un haut niveau d'expertise, elle s'avère précieuse de toute entreprise devant mener à bien des actions de pilotage. Spécialiste de l'emploi en mission, Voxalto, créée en 2006 à l'initiative de Jean de Sevin, DRH de grands groupes, promeut la réalisation de missions dans les domaines de la gestion de projet, de l'organisation et la réorganisation et de la transition par la mise à disposition d'Experts-Managers exerçant ainsi leur activité.***

Ce concept anglo-saxon est apparu significativement en France au début des années 2000 et répond à cette typologie de besoin. Il permet à l'entreprise de se doter de profils très expérimentés et autonomes, capable d'assurer, en période de transition, des postes de direction et/ou à responsabilité, accidentellement et actuellement vacants dans l'organigramme de l'entreprise, tel que de poste de direction générale, opérationnelle, d'ingénierie spécialisée. L'Expert Manager peut aussi répondre précisément à des besoins d'organisation et/ou de réorganisation de l'entreprise rendus nécessaires par l'évolution de ses marchés, de ses produits, de ses perspectives d'avenir, tel que fusion acquisition, joint-venture, implantation ou refonte SI (systèmes d'informations) etc. L'Expert-Manager peut également conduire entièrement un ou des projets, de l'étude à la réalisation, soit en tant que chef de projet, soit en tant qu'intervenant sur tel aspect de la vie du projet tel que la conduite du changement par exemple... L'Expert Manager possède une organisation relationnelle performante, résultant d'un fonctionnement en réseau ciblé et actualisé en permanence. Il est doté d'une large expérience dans son domaine de connaissances, lui permettant de cerner dans des délais quasi immédiats, les problématiques existantes. L'Expert-Manager a une réelle autonomie quand à l'organisation de son activité et à la gestion de son temps et son mode comportemental lui permet d'établir un vrai leadership avec ses interlocuteurs dans l'entreprise, direction et équipes. L'Expert Manager choisit un mode statutaire lui convenant, qu'il soit dirigeant de sa société, entrepreneur individuel, salarié d'un cabinet spécialisé en Management Externalisé tel que Voxalto, plus rarement en travail temporaire. Le fonctionnement du Management Externalisé en France répond aujourd'hui à deux types d'organisations souvent duales : soit le cabinet spécialisé en Management Externalisé trouve des missions directement sur le marché et en confie la réalisation à un Expert-Manager avec lequel il travaille, soit l'Expert-Manager, doté d'une réelle visibilité sur le marché due à la qualité de son profil, se voit confier directement par l'entreprise « cliente » une mission. Quant à son organisation, soit il confie la gestion administrative, commerciale et comptable des missions qu'il réalise à un cabinet spécialisé en Management Externalisé, employant des Experts-Managers sous salariat tel que Voxalto, soit il assure lui-même la gestion de son activité au sein de sa propre société. Il est à noter l'émergence de la réalisation d'une même mission par plusieurs Experts-Managers, chacun étant en charge des opérations en liens avec son propre domaine de compétences. Les missions réalisées en Management Externalisé cher Voxalto, sont essentiellement de type opérationnel et/ou managérial et elles revêtent souvent une dimension internationale. En terme de coût, le marché du Management de Transition assure sa propre régulation. Le tarif d'une mission est fixé en fonction de l'objectif principal de la mission au sein de l'entreprise : stratégique, amélioration, conduite du changement... et du niveau du profil retenu. ■

Il convient de noter que Voxalto organise de nombreuses interventions et réunions de présentations afin de faire connaître cette alternative d'emploi. Voxalto est, pour la 3ème fois en 2014, Partenaire du Grand Prix Cercle Humania du DRH devenu Président. Jean de Sevin, autant investi dans l'organisation de cette profession du Management de Transition que dans l'harmonisation des initiatives y afférentes, a contribué à la création, en 2008, du Syndicat National du Management de Transition et du Travail à temps partagé – SNMT – dont il assure aujourd'hui la présidence. Le SNMT, en partenariat avec l'Université Paris-Dauphine dans un premier temps puis de l'ESCP (Ecole Supérieure de Commerce de Paris), développe deux cursus certifiant de formation : « Devenez Manager de Transition » et « Dirigeant en Manager de Transition ».